Corrigé – Brevet 2017 – histoire-géographie-EMC – Métropole (remplacement)

Analyser et comprendre des documents — Géographie : les territoires ultra-marins français, Maîtriser différents langages pour raisonner et se repérer — Histoire : civils et militaires dans la Première Guerre mondiale ; les conflits du XXe siècle, Mobiliser des compétences relevant de l'enseignement moral et civique — L'engagement individuel ou collectif des citoyens dans une démocratie

Corrigé détaillé rédigé par Ben, professeur particulier – benprofparticulier.fr

Exercice 1 – Analyser et comprendre des documents — Géographie : les territoires ultra-marins français *(20 pts)*

1. Le document 1 apporte deux informations qui montrent l'importante croissance démographique de la Réunion :

- depuis la départementalisation de 1946, « sa population, qui a plus que triplé, atteint aujourd'hui 837 000 habitants » ;
- l'auteur parle d'un « contexte de croissance démographique soutenue » et précise que les « espaces situés à mi-hauteur » sont « en forte croissance démographique ».

2. Les populations et les activités sont concentrées sur le **littoral**. Le document 1 indique que les habitants sont « installés pour la plupart sur la bande littorale ». Le document 2 le confirme : toutes les principales villes forment un anneau le long de la côte (Saint-Denis, la plus grande, avec 144 000 habitants en 2013, Sainte-Marie, Saint-André, Saint-Benoît au nord et à l'est, Le Port, La Possession, Saint-Paul, Saint-Leu à l'ouest, Saint-Louis, Saint-Pierre, Saint-Joseph au sud). Les activités économiques y sont aussi rassemblées : les sites industriels (Le Port, Saint-Paul, Sainte-Marie, Saint-Pierre), le port principal (Le Port) et l'aéroport principal (près de Saint-Denis). Les **espaces de mi-pente** commencent eux aussi à se peupler (Le Tampon, au-dessus de Saint-Pierre). À l'inverse, le centre de l'île, occupé par les montagnes et le parc national (Piton des Neiges, Piton de la Fournaise), concentre peu d'hommes et d'activités.

3. Cette concentration des hommes et des activités sur une étroite bande côtière provoque la **saturation des transports**. Le document 1 évoque « l'essor de la mobilité des insulaires » et de « réelles menaces d'engorgement de l'axe littoral qui risquent de compromettre les efforts de développement ». Le document 2 localise ces difficultés : des « bouchons aux heures de pointes » se forment autour de Saint-Denis, de La Possession, du Port et de Saint-Paul au nord-ouest, et entre Saint-Louis et Saint-Pierre au sud. Comme « l'espace insulaire demeure très fortement contraignant » (relief montagneux au centre), les déplacements se font presque tous par la route qui fait le tour de l'île : l'urbanisation et la périurbanisation accélérées allongent les trajets quotidiens et rendent la circulation difficile, ce qui freine le développement de l'île.

4. Pour répondre à cette situation, les pouvoirs publics misent sur de **grands aménagements routiers** :

- « deux projets gigantesques doivent améliorer la route du littoral (avec une nouvelle voie en partie souterraine) », c'est-à-dire l'axe du nord-ouest entre Saint-Denis et La Possession, où le document 2 signale des bouchons ;
- ils prolongent un aménagement déjà réalisé : « la route des Tamarins », ouverte en 2009 à l'ouest entre Saint-Paul et le sud de Saint-Leu (document 2), qui « a amélioré le trafic routier sur l'axe principal » et favorise l'aménagement des espaces de mi-hauteur.

Ces travaux sont aussi présentés comme « un moteur pour la croissance et l'emploi ». En parallèle, le parc national de la Réunion, créé en 2007, vise un développement durable de l'intérieur de l'île (agriculture et filière bois « de qualité », tourisme).

5. Les trois acteurs qui financent les grands chantiers de l'île sont **l'État**, **la Région** (la Région Réunion) et **l'Union européenne** : « Plusieurs grands chantiers, financés par l'État, la Région et l'Union européenne, visent à améliorer les déplacements à l'intérieur de l'île ».

> 💡 **Astuce.** Quand une question porte sur « les documents » au pluriel, fais travailler les deux : une citation du texte *et* une information lue sur la carte (légende, figurés, noms de villes). C'est ce croisement qui rapporte tous les points.

Exercice 2 – Maîtriser différents langages pour raisonner et se repérer — Histoire : civils et militaires dans la Première Guerre mondiale ; les conflits du XXe siècle *(20 pts)*

1. Plan : introduction (une guerre totale, 1914-1918) ; I. Les combattants soumis à une violence de masse ; II. Les civils, cibles et victimes de la guerre ; conclusion (bilan et traumatisme).

Développement construit

De 1914 à 1918, la Première Guerre mondiale oppose l'Entente (France, Royaume-Uni, Russie, puis Italie et États-Unis) aux Empires centraux (Allemagne, Autriche-Hongrie, Empire ottoman). C'est une guerre totale qui mobilise toutes les ressources des pays engagés. Quelles violences les combattants et les civils ont-ils subies au cours de ce conflit ?

D'abord, les soldats connaissent une violence d'une ampleur inédite. Après l'échec de la guerre de mouvement, le front se fige à la fin de 1914 : c'est la guerre des tranchées. Les poilus y vivent dans la boue, le froid, au milieu des rats et des cadavres. Les armes industrielles, surtout l'artillerie et les mitrailleuses, font des ravages ; à partir d'avril 1915, près d'Ypres, les Allemands utilisent aussi les gaz de combat. La bataille de Verdun, de février à décembre 1916, en est le symbole : des millions d'obus tombent sur un champ de bataille réduit, et plus de 300 000 soldats français et allemands y sont tués. La même année, l'offensive de la Somme fait près de 20 000 morts britanniques dès le premier jour, le 1er juillet. De nombreux survivants restent mutilés, comme les « gueules cassées », ou traumatisés.

Ensuite, les civils sont eux aussi victimes de la guerre. En août 1914, lors de l'invasion de la Belgique et du nord de la France, l'armée allemande massacre des milliers de civils et incendie des villes comme Louvain. Les populations des régions occupées subissent réquisitions, travail forcé et déportations. Les villes sont bombardées, comme Paris par l'artillerie à longue portée en 1918, et le blocus provoque la faim en Allemagne. Enfin, à partir de 1915, le gouvernement ottoman organise le génocide des Arméniens, qui fait plus d'un million de victimes.

Ainsi, la Première Guerre mondiale a fait environ 10 millions de morts parmi les soldats, dont 1,4 million de Français, et des millions de victimes civiles. Cette violence de masse marque durablement les sociétés européennes et annonce les violences extrêmes de la Seconde Guerre mondiale.

> ⚠ **Piège.** La consigne demande les violences subies par les combattants **et** par les civils : un développement qui ne parle que des tranchées et de Verdun perd une grande partie des points. Prévois au moins un paragraphe entier sur les civils (occupation, bombardements, génocide des Arméniens).

2. Les conflits du XXe siècle (annexe à compléter).

- **Placer les périodes sur la frise** : la première flèche courte (vers 1914-1918) correspond à la **Première Guerre mondiale (1914-1918)** ; la deuxième flèche courte (vers 1939-1945) à la **Seconde Guerre mondiale (1939-1945)** ; la longue flèche (de la fin des années 1940 à la fin des années 1980) à la **guerre froide (1947-1991)**.
- **Un événement daté pour chaque conflit** (exemples possibles) :
 - Première Guerre mondiale : la bataille de Verdun (février-décembre 1916), ou l'armistice du 11 novembre 1918 ;

 - Seconde Guerre mondiale : le débarquement allié en Normandie (6 juin 1944), ou la capitulation de l'Allemagne (8 mai 1945) ;
 - guerre froide : la construction du mur de Berlin (13 août 1961), la crise de Cuba (octobre 1962) ou la chute du mur de Berlin (9 novembre 1989).
- **Philippe Pétain** : on l'associe à la **Seconde Guerre mondiale**. Après la défaite de 1940, il fait signer l'armistice du 22 juin 1940 avec l'Allemagne, reçoit les pleins pouvoirs le 10 juillet 1940 et devient le chef de l'État français (régime de Vichy), qui supprime la République et engage la collaboration avec l'occupant nazi. (On peut aussi l'associer à la Première Guerre mondiale, à condition de le justifier : il est le général « vainqueur de Verdun » en 1916.)

Exercice 3 – Mobiliser des compétences relevant de l'enseignement moral et civique — L'engagement individuel ou collectif des citoyens dans une démocratie *(10 pts)*

1. Emmanuel B. s'engage dans la réserve citoyenne parce qu'il est engagé depuis longtemps et veut poursuivre cet engagement : il est « volontaire et formateur à la Croix rouge et très engagé depuis le début de [sa] scolarité ». Maintenant qu'il est dans la vie active, il a « très envie de continuer [son] engagement et de "propager" les valeurs de la République » auprès des jeunes.

2. Les valeurs de la République sont résumées par sa devise, inscrite à l'article 2 de la Constitution de 1958 : **la liberté, l'égalité et la fraternité**. On y ajoute **la laïcité** : selon l'article 1er de la Constitution, la France est une République « indivisible, laïque, démocratique et sociale ».

3. Deux arguments pour convaincre les membres du CVC :

- Emmanuel B. est un exemple concret d'engagement : bénévole et formateur à la Croix-Rouge, il peut montrer aux collégiens qu'on peut s'engager dès l'école, dans la vie de l'établissement (délégués, CVC) ou dans une association, et leur donner envie de le faire.
- Il apporte des connaissances que les élèves n'ont pas toujours : le droit international humanitaire, la Convention de Genève et le sort des réfugiés dans le monde. Son intervention compléterait les cours d'EMC et d'histoire et aiderait les élèves à mieux comprendre l'actualité.

4. Deux actions que le CVC pourrait proposer au collège :

- **Organiser une collecte solidaire** (denrées alimentaires, produits d'hygiène, fournitures scolaires) au profit d'une association qui aide les plus démunis ou les réfugiés, avec des élèves volontaires chargés de l'information dans les classes, de la collecte et de la remise des dons.
- **Mettre en place un tutorat entre élèves** : des volontaires de 4e et de 3e aident, une heure par semaine, des élèves de 6e en difficulté pour leurs devoirs ou leur organisation. On peut aussi proposer une formation aux gestes de premiers secours avec la Croix-Rouge, pour que les collégiens sachent porter secours aux autres.

> 💡 **Astuce.** Pour les questions de « situation pratique », sois concret : qui agit, quoi, quand, pour qui. Une action précise et réalisable dans un collège vaut plus qu'une idée générale du type « aider les autres ».

Conseils pour le jour J

Cette épreuve dure 2 heures pour 50 points : compte environ 45 minutes pour l'exercice 1, 45 minutes pour l'exercice 2 (dont 30 pour le développement construit) et 20 minutes pour l'EMC, en gardant quelques minutes pour te relire. N'oublie pas que l'annexe de la page 7 (frise et Pétain) est à rendre avec ta copie : remplis-la au propre et glisse-la dans ta copie.

En géographie, chaque réponse doit s'appuyer sur des citations exactes du texte et sur des éléments précis de la carte (noms de villes, figurés de la légende). La question 3 vaut 5 points : elle demande une conséquence expliquée, pas seulement le mot « bouchons ».

Pour le développement construit, fais un brouillon rapide avec deux parties (combattants / civils) et des exemples datés (Verdun 1916, la Somme 1916, les gaz en 1915, le génocide des Arméniens en 1915). Une introduction qui pose le contexte et une phrase de conclusion suffisent, mais elles sont attendues.

Ce document est la propriété intellectuelle de Ben, professeur particulier (benprofparticulier.fr), protégée par le Code de la propriété intellectuelle (art. L. 111-1 et L. 122-4). Il est mis à disposition pour un usage personnel de révision. Toute reproduction, diffusion, mise en ligne ou revente, totale ou partielle, sans autorisation écrite est interdite et constitue une contrefaçon (art. L. 335-2).